



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU : 07 juillet 2020

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 13

Objet : 2020-03 Composition du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Pagny-sur-Moselle

Date de convocation : mardi 30 juin 2020

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, exceptionnellement en un autre lieu (salle du Conseil Municipal en mairie) que le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de M. René BIANCHIN (sauf pour la délibération n°2020-08 dont la Présidence a été assurée par MME Françoise THIRIAT).

MME Martine AHMANE, MME Julie BIANCHIN, M. René BIANCHIN, MME Marie-Jeanne CANIAUX, M. Jean-Paul COUDERC, MME Sylvaine DELHOMMELLE, MME Nadine FRANK, M. Roger MESMER, M. Daniel MEUNIER, MME Françoise THIRIAT, MME Véronique VENDRAMELLI, M. Jean-Pierre WETZEL

Formant la majorité des membres en exercice

Etaient présents :

Absents excusés ayant donné procuration :

Néant

Absents excusés :

M. Patrick LAIR

Absents non excusés :

Néant

Nombre de présents :

12

Nombre de votants :

12

Vote(s) Pour :

12

Vote(s) Contre :

0

Abstention(s) :

0

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU le décret n°95-562 du 6 mai 1995 relatif aux Centres Communaux d'Action Sociale, modifié par le décret n°2000-6 du 4 janvier 2000,

CONSIDERANT QUE le renouvellement du Conseil d'Administration doit intervenir dans les deux mois suivant le renouvellement du Conseil Municipal,

VU la délibération n°2020-22 du Conseil Municipal du 24 mai 2020 portant fixation du nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Pagny-sur-Moselle (12 membres plus le Maire, Président de droit, dont 6 membres non élus),

VU la délibération n°2020-23 du Conseil Municipal du 24 mai 2020 portant élection des représentants issus du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Pagny-sur-Moselle,

VU l'avis d'information du Maire affiché le 25 mai 2020 informant les associations du renouvellement dudit Conseil d'Administration et les invitant à présenter une liste de candidats, avant le mercredi 10 juin 2020,

VU les propositions faites par les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, par l'Union départementale des associations familiales, par les associations de retraités et de personnes âgées et par les associations de personnes handicapées,

CONSIDERANT QU'IL appartient au Maire de désigner et nommer par voie d'arrêté les membres non élus sur la base de l'ensemble des candidatures reçues,

VU l'arrêté du Maire n°2020-01 du 30 juin 2020 portant nomination des membres non élus au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Pagny-sur-Moselle,

REMARQUE PRELIMINAIRE :

M. René BIANCHIN, Président, précise que si la réunion du Conseil d'Administration se tient normalement dans les locaux du C.C.A.S, il a été décidé, en application de l'article 9 de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de COVID-19, à titre occasionnel (et non à titre définitif) de réunir le Conseil d'Administration, en salle du Conseil Municipal de la mairie de Pagny-sur-Moselle. En effet, le lieu ordinaire des réunions du Conseil d'Administration ne permet la tenue de la réunion dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur.

EXPOSE DES MOTIFS :

Afin d'officialiser le nouveau Conseil d'Administration du C.C.A.S. composé de 12 membres plus le Président **soit 13 membres en tout**, il est décidé de rappeler la composition dudit Conseil dans le tableau ci-dessous :

Président de droit en sa qualité de Maire
René BIANCHIN
Membres élus issus du Conseil Municipal
1. Françoise THIRIAT
2. Daniel MEUNIER
3. Julie BIANCHIN
4. Véronique VENDRAMELLI
5. Martine AHMANE
6. Sylvaine DELHOMMELLE
Membres désignés par le Maire issus d'associations ou personnes qualifiées
1. Jean-Pierre WETZEL
2. Jean-Paul COUDERC
3. Patrick LAIR
4. Nadine FRANK
5. Marie-Jeanne CANIAUX
6. Roger MESMER

Il est précisé qu'en cas de démission, décès, ... d'un des membres élus issus du Conseil Municipal, MME Sandrine FANARA et MME Sylvie AUPERT ont été respectivement nommés 7^e et 8^e membre par le Conseil Municipal pour pourvoir le ou les siège(s) devenu(s) vacant(s) et ce, en application de sa délibération n°2020-23 portant élection des représentants issus du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Pagny-sur-Moselle en date du 24 mai 2020.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- De prendre acte de la nouvelle composition du Conseil d'Administration du C.C.A.S. et ce, pour toute la durée du mandat.



Fait et délibéré les jours mois et an susdits,

**Le Président,
René BIANCHIN**